

**DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**

**VILLE DE LILLERS**

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le budget primitif 2018, disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2018 a été bâti sur les bases du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté le 15 mars 2018 et établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- de ne pas augmenter la fiscalité ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

Le budget s'équilibre en totalité à : 17 056 887.69 euros.

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2017.

**BUDGET PRINCIPAL**

**A la Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'équilibre à 12 712 406,28 euros, en recettes et en dépenses.

## 1- Les Recettes

Elles se répartissent comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>POURCENTAGES</b>
002 RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	784 074.28	6.17%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	40 000.00	0.31%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	101 000.00	0.79%
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	224 300.00	1.76%
73 IMPOTS ET TAXES	6 803 852.00	53.52%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 314 640.00	33.94%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 500.00	0.41%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	149 040.00	1.17%
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	243 000.00	1.91%
<b>TOTAUX</b>	<b>12 712 406.28</b>	<b>100.00%</b>

### Chapitre 002

Il reprend l'excédent de l'exercice 2017.

### Chapitre 013

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

### Chapitre 042

Il reprend les opérations d'ordre de transfert entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, et concerne les travaux en régie.

### Chapitre 70

Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.  
Ce chapitre est en baisse, du fait du transfert de la piscine à la CABBALR.

### Chapitre 73

Il concerne :

- les produits des taxes foncières et d'habitation.
- l'attribution de compensation versée par l'intercommunalité.
- la dotation de solidarité communautaire.
- le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (F.N.G.I.R.).
- le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.).
- la taxe sur consommation finale d'électricité.
- la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement lors des transactions immobilières.

### Chapitre 74

Il concerne essentiellement les dotations et les compensations versées par l'Etat et les autres organismes.

En ce qui concerne la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité urbaine et la dotation nationale de péréquation, les montants indiqués correspondent aux sommes réalisés de l'exercice 2017. Les montants définitifs étaient inconnus lors de l'élaboration du budget.

### Chapitre 75

Il comprend les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations de bâtiments et des locations de salles.

### Chapitre 77

Il relate les produits exceptionnels. A compter de l'exercice 2018, les remboursements de rémunération du personnel pour les arrêts maladie et accidents du personnel sont transférés sur ce chapitre.

### Chapitre 78

Il concerne la reprise d'une provision.

## 2- Les Dépenses

Elles se répartissent comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANTS</b>
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 797 847.00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 792 412.00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 500.00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 024 892.88
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	370 000.00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 338 400.00
66 CHARGES FINANCIERES	328 354.40
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000.00
<b>TOTAUX</b>	<b>12 712 406.28</b>

Un grand nombre de chapitre est impacté par le transfert de la piscine à la CABBALR.

### Chapitre 011

Il s'agit des dépenses prévues à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien et de régie des bâtiments et voirie, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance ...

### Chapitre 012

Ce chapitre regroupe les dépenses de personnel.

### Chapitre 014

Il s'agit des dégrèvements accordés :

- sur le patrimoine foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs
- des taxes d'habitation sur les logements vacants.

#### Chapitre 65

Ce chapitre retrace les dépenses prévues concernant :

- les indemnités de fonction versées aux élus
- la subvention versée au CCAS
- les subventions versées aux associations
- les créances admises en non valeur ...

#### Chapitre 66

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

#### Chapitre 67

Ce chapitre relate, principalement, les dépenses prévues pour d'éventuels sinistres et titres annulés.

#### Chapitre 023

Cette somme correspond au crédit prévu pour financer les dépenses de la section d'investissement.

## **B La section d'Investissement**

La section d'investissement s'équilibre à 4 344 481,41 euros, en recettes et en dépenses.

### **1- Les Recettes**

Les principales recettes sont constituées par :

<b>CHAPITRES</b>	<b>REPORTS</b>	<b>PREVISIONS 2018</b>	<b>TOTAUX 2018</b>	<b>POURCENTAGES</b>
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	1 024 892.88	1 024 892.88	23.59%
024 PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	80 000.00	80 000.00	1.84%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	-	370 000.00	370 000.00	8.52%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	-	235 000.00	235 000.00	5.41%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	1 762 288.53	1 762 288.53	40.56%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	96 200.00	104 000.00	200 200.00	4.61%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	370 500.00	370 500.00	8.53%
927 Changement de point lumineux éclairage public	-	120 000.00	120 000.00	2.76%
928 Bloc sanitaire école Delehaye	-	18 400.00	18 400.00	0.42%
929 Rond point rue de Verdun	-	163 200.00	163 200.00	3.76%
<b>TOTAUX</b>	<b>96 200.00</b>	<b>4 248 281.41</b>	<b>4 344 481.41</b>	<b>100.00%</b>

#### Chapitre 021

Cette somme correspond au crédit prévu pour financer les dépenses de la section d'investissement et provenant de la section de fonctionnement.

#### Chapitre 024

Ce chapitre retrace les produits de cessions d'immobilisations.

#### Chapitre 040

Ce chapitre comprend les dotations aux amortissements.

### Chapitre 041

Il concerne le transfert d'étude aux comptes d'imputations définitives et une prévision de régularisation de l'emprise foncière de terrains du lycée Flora Tristan à la région.

### Chapitre 10

Ce chapitre concerne les prévisions pour :

- le remboursement du FCTVA pour 160 000 euros.
- de produit de la taxe d'aménagement pour 35 000 euros.
- de l'affectation du résultat de l'exercice 2017 pour 1 567 288,53 euros.

### Chapitre 13 - 927 - 928 - 929

Il retrace les subventions versées par les différents organismes pour les travaux.

Petit rappel : pour pouvoir encaisser une subvention de n'importe quels organismes, les travaux doivent être réalisés auparavant.

### Chapitre 16

Ce montant concerne un éventuel emprunt et des remboursements de cautions.

## 2- Les dépenses

CHAPITRES	REPORTS	PREVISIONS 2018	TOTAUX 2018	POURCENTAGES
001 SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT RE	-	1 158 678.53	1 158 678.53	26.67%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	-	101 000.00	101 000.00	2.32%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	-	235 000.00	235 000.00	5.41%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	930 500.00	930 500.00	21.42%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	69 960.00	23 600.00	93 560.00	2.15%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	-	45 000.00	45 000.00	1.04%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	321 000.00	629 892.88	950 892.88	21.89%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	73 600.00	48 000.00	121 600.00	2.80%
927 Changement de point lumineux éclairage public	-	156 000.00	156 000.00	3.59%
928 Bloc sanitaire école Delehaye	40 250.00	105 000.00	145 250.00	3.34%
929 Rond point rue de Verdun	-	407 000.00	407 000.00	9.37%
<b>TOTAUX</b>	<b>504 810.00</b>	<b>3 839 671.41</b>	<b>4 344 481.41</b>	<b>100.00%</b>

#### Chapitre 001

Il correspond au report du solde d'exécution de l'exercice 2017 et financé par l'affectation du résultat.

#### Chapitre 040

Il concerne le transfert des travaux en régie à la section d'investissement.

#### Chapitre 041

Ce chapitre correspond à la même prévision que le chapitre 041 en dépenses.

#### Chapitre 16

Il correspond au remboursement du capital d'emprunt et aux éventuels cautions.

#### Chapitres 20-204-21-23-927-928-929

Ces chapitres prévoient :

- le versement de subventions pour l'embellissement des façades ;
- l'achat de matériels (informatique, véhicules pour les services techniques, chaises, mobiliers, matériels techniques, ...) et logiciels pour le fonctionnement des services ;
- l'acquisition de terrains et l'installation de bâches incendie ;
- la réfection de sanitaires à l'école Brel ;
- la troisième tranche de travaux à l'école Delehay ;
- le changement de point lumineux. Les rues concernées :
  - \* place Roger Salengro/rue des Remparts/rue Pasteur
  - \* rue de Verdun/avenue du 8 mai vers centre
  - \* Rue de Verdun (sucrierie)
  - \* rue de l'Artois/rue du 3 septembre
  - \* rue de busnettes 1
  - \* rue de busnettes 2
  - \* rue du Pont de fer/résidence Les Myosotis
  - \* rue du pont de fer/rue du 3 septembre
  - \* rue principale Manqueville/rue des écoles
  - \* rue principale Manqueville 2
  - \* rue principale Manqueville 3
  - \* avenue du général de Gaulle/Rond point vers Hurionville

- \* boulevard de Paris/scierie
- \* boulevard de Paris
- \* chemin du Paradis
- \* Orgeville
- \* boulevard de Paris burbure
- \* rue des Martyrs
- la réalisation d'un rond point rue de Verdun ;
- la réalisation de travaux à la chapelle Miséricorde ;
- la réfection de voirie ;
- l'installation d'un nouveau système de chauffage à la salle Delamotte ;
- l'installation de caméras urbaines ;
- l'installation de feux intelligents carrefour Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue Sébastopol et rue des chats.
- la réalisation de plantations diverses ;
- l'installation de nouvelles portes coulissantes à la médiathèque ;
- l'achat de corbeilles à papier et de poubelles de propreté pour le centre ville etc ...

### **C Les différents ratios**

<b>RATIOS</b>	<b>VALEURS</b>	<b>MOYENNES NATIONALES</b>
DEP REELLES DE FONCT/POPULATION	1 097.40	1 270.00
PRODUITS DES IMPOSITIONS DIRECTES/POPULATION	463.54	708.00
REC REELLES DE FONCT/POPULATION	1 146.84	1 414.00
DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT/POPULATION	186.11	279.00
ENCOURS DE DETTE/POPULATION	908.95	976.00
DGF/POPULATION	309.80	258.00
DEPENSES DE PERSONNEL/DEP REELLES DE FONCTION.	60.02	49.34
COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL	1.39	-
COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL ELARGI	1.80	-
DEPENSES DE FONCT ET REMB DETTES EN CAPITAL/REC RELLES DE FONCT	103.55	98.51
DEPENSES EQUIPEMENT BRUT/REC RELLES DE FONCT	16.23	19.73
ENCOURS DE DETTE / REC RELLES DE FONCT	79.26	65.31

## D La dette

### **REPARTITION DES EMPRUNTS**

<b>Budgets</b>	<b>taux fixe</b>	<b>taux révisable</b>	<b>à taux zéro</b>	<b>Total</b>
principal	7 922 901.39	1 435 000.00	16 125.00	9 374 026.39
annexe camping	-	116 464.86	-	116 464.86
<b>Totaux</b>	<b>7 922 901.39</b>	<b>1 551 464.86</b>	<b>16 125.00</b>	<b>9 490 491.25</b>

L'ensemble des emprunts présente un risque faible. Tous les emprunts sont classés en 1A selon la charte de bonne conduite dite "Gissler".

## E Les charges de personnel

<b>NATURES</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANTS</b>
6331	Versement de transport	16 760.00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 638.00
6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	79 549.00
64111	Rémunération principale	3 159 357.00
64112	NBI, supplément familial de traitement et in	126 674.00
64118	Autres indemnités	778 647.00
64131	Rémunérations	311 807.00
64138	Autres indemnités	8 591.00
64168	Autres emplois d'insertion	543 064.00
6417	Rémunérations des apprentis	22 238.00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	612 892.00
6453	Cotisations aux caisses de retra	1 002 609.00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	50 671.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	46 000.00
6456	Versement au F.N.C. du supplément familia	8 000.00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 315.00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 250.00
6488	Autres charges	1 350.00
<b>TOTAL</b>		<b>6 792 412.00</b>

## **F Taux des impôts locaux**

<b>Libellés</b>	<b>bases notifiées</b>	<b>taux décidés</b>	<b>produit voté</b>
Taxe d'habitation	6 033 000.00	20.66%	1 246 417.80
T.F.P.B.	7 906 000.00	42.96%	3 396 417.60
T.F.P.N.B.	206 300.00	66.73%	137 663.99
<b>TOTAL</b>			<b>4 780 499.39</b>

## **G Les budgets annexes**

### **1 - Budget annexe "pompes funèbres"**

Le budget annexe "pompes funèbres " s'équilibre en section d'exploitation à 116 110,98 euros.  
Il n'y a pas de section d'investissement sur ce budget.

### **2 - Budget annexe "eau potable"**

Le budget annexe "eau potable" s'équilibre en section d'exploitation à 41 000,00 euros et en investissement à 235 246,36 euros pour un total général de 276 246,39 euros.

### **3 - Budget annexe "camping"**

Le budget annexe "camping" s'équilibre en section d'exploitation à 74 728,66 euros et en investissement à 95 009,18 euros pour un total général de 169 737,84 euros.

### **4 - Budget annexe "lotissement Armada"**

Le budget annexe "lotissement Armada" s'équilibre en section de fonctionnement à 893 393,27 euros et en investissement 827 184,49 euros pour un total général de 1 720 577,76 euros.

## 5 - Budget annexe "zone RD 943"

Le budget annexe "Zone RD 943" s'équilibre en section de fonctionnement à 716 356,88 euros et en investissement à 859 356,81 euros pour un total général de 1 575 713,69 euros.

### G Présentation consolidée du budget principal et des budgets annexes

BUDGETS	SECTIONS	RECETTES/DEPENSES	PREVISIONS	REPORTS
Budget principal	INVESTISSEMENT	DEPENSES	4 344 481.41	504 810.00
	INVESTISSEMENT	RECETTES	4 344 481.41	96 200.00
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	12 712 406.28	
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	12 712 406.28	
Budget annexe eau potable	INVESTISSEMENT	DEPENSES	235 246.39	10 000.00
	INVESTISSEMENT	RECETTES	235 246.39	
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	41 000.00	
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	41 000.00	
Budget annexe pompes funebres	INVESTISSEMENT	DEPENSES	-	
	INVESTISSEMENT	RECETTES	-	
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	116 110.98	
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	116 110.98	
Budget annexe camping	INVESTISSEMENT	DEPENSES	95 009.18	
	INVESTISSEMENT	RECETTES	95 009.18	
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	74 728.66	
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	74 728.66	
Budget annexe lotissement Armada	INVESTISSEMENT	DEPENSES	827 184.49	
	INVESTISSEMENT	RECETTES	827 184.49	
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	893 393.27	
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	893 393.27	

Budget annexe zone RD 943	INVESTISSEMENT	DEPENSES	859 356.81	
	INVESTISSEMENT	RECETTES	859 356.81	
	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	716 356.88	
	FONCTIONNEMENT	RECETTES	716 356.88	
Total général investissement dépenses	INVESTISSEMENT	DEPENSES	6 361 278.28	514 810.00
Total général investissement recettes	INVESTISSEMENT	RECETTES	6 361 278.28	96 200.00
Total général fonctionnement dépenses	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	14 553 996.07	-
Total général fonctionnement recettes	FONCTIONNEMENT	RECETTES	14 553 996.07	-
<b>TOTAUX DEPENSES</b>			<b>20 915 274.35</b>	<b>514 810.00</b>
<b>TOTAUX RECETTES</b>			<b>20 915 274.35</b>	<b>96 200.00</b>